

MOUVEMENT 2024 - ANNEXE III

FICHE DE POSTE

Enseignant supplémentaire en dispositif d'autorégulation DAR collège

LIEU D'EXERCICE	Collège J.Ferry à EPINAL
TITRE REQUIS	Professeur des Ecoles ou professeur de Lycées et Collèges.
PROFIL DU POSTE	Le professeur travaille sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH et sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'ESMS, du chef d'établissement. Expérience professionnelle confirmée Connaissance des élèves porteurs de troubles autistiques
MISSIONS	Le DAR est un dispositif permettant de travailler explicitement les habiletés sociales, cognitives et émotionnelles. Initialement pensé pour des élèves avec TSA (troubles du Spectre Autistique) ou TND (troubles neuro-développementaux), il vise à favoriser la capacité à vivre ensemble de tous les élèves au sein de leur environnement scolaire, élèves scolarisés dans leur classe de référence. L'enseignant(e) du DAR est nommé(e) comme maître supplémentaire chargé(e) de la « classe d'autorégulation ». Son action concerne tout autant les élèves avec TSA que d'autres élèves de l'établissement. L'enseignant(e) du DAR coopère et collabore avec une équipe médico-sociale (éducateurs et psychologue), ainsi qu'avec tous les enseignants et enseignantes. - o Piloter le projet du DAR et assurer la cohérence des actions en collaboration avec les différents professionnels. - o Partager et construire avec les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire des outils communs au service de la scolarisation des élèves. - o Transmettre des observations structurées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un enfant ou d'une pratique professionnelle, et intégrer dans son analyse les apports des autres professionnels, y compris les informations concernant les temps d'intervention hors scolaire. - o Réaliser avec les partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets des élèves. - o Prendre en charge les élèves avec TND au sein de la salle d'autorégulation, en fonction de l'emploi du temps. - o Suppléer les enseignants des classes ordinaires afin que ces derniers puissent avoir des temps de concertation avec les membres de l'équipe médico-sociale. - o Participer à l'adaptation des supports pédagogiques nécessaire en classe d'autorégulation et en classe de référence. - o Elaborer avec l'équipe le Projet Pédagogique Individualisé qui articule le PPS.
COMPÉTENCES REQUISES	<u>Connaissances solides :</u> • Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (HAS). • Les Troubles du Neuro-Développement et l'adaptation des démarches pédagogiques spécifiques • Les programmes et les enjeux du cycle 3 et du cycle 4 <u>Compétences</u> • Travailler en équipe avec des partenaires différents. • Favoriser l'établissement de relations de confiance. • Prendre en compte le comportement des élèves • Savoir communiquer quotidiennement avec les familles ; • Etre Personne Ressource, particulièrement sur l'autisme et la pédagogie inclusive.
RENSEIGNEMENTS	IEN ASH

